

LA MAISON DES LYCEENS

La maison des lycéens du lycée Belin a pour but de promouvoir, de coordonner et éventuellement d'animer toutes les activités périscolaires de l'établissement, artistiques, culturelles, sociales, citoyennes, etc.

Vous pouvez appartenir à l'association en temps que membre actif si vous êtes un élève inscrit dans l'établissement et si vous avez payé une modeste cotisation de 5.50€, ou si vous êtes parents d'élève, enseignants ou agent.

Les ressources de la maison des lycéens sont bien sûr les cotisations, les bénéfices générés par les ventes de dosettes, de photos de classes et des subventions.

Les clubs proposés par l'équipe éducative ou les élèves eux-mêmes sont :

Le langage des signes (voir dans ce même bulletin, la page de M. Cédric Lasalle, animateur du club)

Les jeux de plateaux,

Le club poker

Club lecture, avec une bibliothèque des élèves bien fournie en choix et en nombre, et j'encourage non seulement les élèves mais le personnel à s'y rendre

Club musique : un piano (régulièrement ré accordé) est mis à la disposition des élèves dans le local du CVL. Une batterie a été rénovée, des djembés seront achetés à la rentrée prochaine, nous attendons les musiciens qui animeront la soirée des internes.

Les internes peuvent profiter d'activités du soir comme :

L'accès à la salle home cinéma

L'organisation de soirées : crêpes, déguisement, soirée de Noël, soirée bowling

Accès à la salle « jeux vidéo »

Il est possible d'obtenir l'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), la maison des lycéens participe à hauteur de moitié au financement de cette formation.

La maison des lycéens aide et facilite les sorties aussi bien culturelles que sportives : en lien avec les arts plastiques, les sciences, les lettres, le théâtre

Les séjours linguistiques (USA, Angleterre, Allemagne)

La collecte d'argent pour les voyages

Les photographies de classes

Nous donnons de la souplesse dans les réalisations de projets ou d'actions. **Début octobre, nous vous demanderons de déposer vos demandes de subventions pour aider à la réalisation de vos actions.** Afin que les équipes s'investissent le plus possible dans les projets mis en place en début d'année, nous demandons que 2 élèves (par projet) soient présents à l'assemblée générale de septembre. Des réunions mensuelles permettent d'assurer un suivi de projets régulier tout au long de l'année.

L'année 2010-2011 a été une année de transition, l'association FSE est devenue Maison des lycéens. Les objectifs dont nous faisons cas dans le bulletin de rentrée 2010 sont atteints ou presque. Il ne tient qu'à vous de venir nous soutenir et nous aider dans nos projets. Vous : les collègues professeurs, collègues agents, parents d'élèves et élèves !

A bientôt

Bonne rentrée à tous

La présidente, Claude Hartmann